



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la défense

Question au Gouvernement n° 521

Texte de la question

EUROPE DE LA DÉFENSE

M. le président. La parole est à M. Guy Teissier, pour le groupe UMP.

M. Guy Teissier. Ma question s'adresse à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense.

La semaine dernière, madame la ministre, vous avez affirmé qu'en dépit de la grave crise internationale que nous traversons, l'Europe de la défense ne devait pas être remise en cause. En effet, plusieurs réalisations concrètes se sont développées au fil du temps. Outre la coopération en matière d'armement, la création d'états-majors internationaux et les accords qui prévoient la construction d'une force de réaction rapide européenne, la première force militaire de l'Union est devenue depuis lundi opérationnelle en Macédoine. Elle y succède à l'OTAN, qui avait dépêché des troupes en 2001 dans le cadre d'un grave conflit entre forces gouvernementales et rebelles albanais.

Au cours de la visite sur place de la commission de la défense, à la fin du mois de janvier dernier, j'ai pu constater l'intérêt essentiel de ce passage de témoin, même s'il suscitait quelques inquiétudes chez nos interlocuteurs locaux.

Cette mission européenne, baptisée Concordia, symbolise le franchissement d'un nouveau cap par l'Europe de la défense, avec la perspective d'une autre relève, imminente celle-là, en Bosnie.

Dans le même temps, nous traversons une crise grave due à des divergences importantes avec certains de nos partenaires européens, comme avec de futurs membres de l'Union.

Dans ce contexte, la mobilisation nous paraît générale. Le Parlement, et notamment de la défense, multiplie les rencontres et les échanges avec nos voisins européens pour conserver les acquis et rapprocher les points de vue. Les difficultés ne doivent pas bloquer le développement de l'Europe de la défense si nous voulons continuer à tenir un rôle efficace et à exister diplomatiquement dans un monde qui doit être multipolaire.

M. le président. Monsieur Teissier, je n'ai pas encore entendu votre question !

M. Guy Teissier. Pouvez-vous nous dire, madame la ministre, quelles initiatives la France entend prendre pour surmonter cette crise et renforcer l'Europe de la défense, le cas échéant dans le cadre de coopérations renforcées ? *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la défense.

Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense. Monsieur Tessier, au moment où certains annonçaient, pour s'en réjouir ou le regretter, que la crise irakienne allait faire éclater l'Europe et empêcher la construction de l'Europe de la défense, notamment du fait de divergences d'appréciation avec certains de nos partenaires, l'opération de relève par l'Union européenne des forces de l'OTAN en Macédoine est venue apporter un démenti évident à ce pessimisme...

M. Michel Bouvard. Très bien !

Mme la ministre de la défense. ... et nous sommes en train, vous l'avez mentionné, de préparer une nouvelle relève encore plus importante pour 2004 en Bosnie.

Si ce sont les opérations les plus visibles et par là même les plus probantes, il est évident que nous continuons à travailler régulièrement sur la construction de l'Europe de la défense. Ce fut le cas à Athènes, il y a eu également des réunions plus restreintes, comme au Touquet, par exemple, avec nos partenaires britanniques, ou à Versailles, avec nos partenaires allemands. Nous travaillons notamment sur un projet d'Agence européenne de l'armement. Nous déterminons également ce que sont nos lacunes capacitaires et nous nous regroupons autour de projets, qui concernent par exemple la construction de drones, le ravitaillement en vol, la lutte contre les armes nucléaires, bactériologiques et chimiques.

Dans tous ces secteurs, en dehors même de la force d'intervention rapide européenne qui sera prête à la fin de l'année, l'Europe de la défense avance, avec, je puis vous l'assurer, une volonté commune de tous nos partenaires. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 521

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 avril 2003